## À propos de la CNUDCI

Principal organe juridique du système des Nations Unies dans le domaine du droit commercial international. Organe juridique à participation universelle spécialisé dans la réforme du droit commercial dans le monde depuis plus de 50 ans, la CNUDCI s'attache à moderniser et à harmoniser les règles du commerce international.

Le commerce stimule la croissance, améliore le niveau de vie et crée de nouveaux débouchés. Afin d'accroître ces débouchés dans le monde, la CNUDCI élabore des règles modernes, équitables et harmonisées sur les opérations commerciales.



Pour plus d'informations sur l'CNU. https://uncitral.un.org/fr

## Contact

Direction du Commerce Extérieur : - RAMAROSON Justin Tatiana
Email: <a href="mailto:tatianadomohina@gmail.com">tatianadomohina@gmail.com</a>



## Méthodes de travail

La Commission s'acquitte de ses tâches lors de sessions annuelles, qui se tiennent alternativement au Siège de l'Organisation des Nations Unies, à New York, et au Centre international de Vienne. Chaque groupe de travail de la Commission tient en règle générale une ou deux sessions par an, selon le sujet traité. Ces sessions se tiennent aussi alternativement à New York et à Vienne.

Outre les États membres, les États qui ne sont pas membres de la Commission ainsi que les organisations internationales intéressées sont invités à participer aux sessions de la Commission et de ses groupes de travail en tant qu'observateurs. Ces observateurs peuvent, au même titre que les membres, participer aux débats des sessions de la Commission et de ses groupes de travail.



La CNUDCI se mobilise pour la réalisation des objectifs de développement durable. Dans le Programme d'action d'Addis-Abeba, les États ont approuvé "les efforts et les initiatives de la Commission des Nations Unies pour le droit commercial international, principal organe juridique du système des Nations Unies s'occupant de droit commercial international, qui visent à mieux coordonner, grâce à une meilleure coopération, les activités juridiques des organisations internationales et régionales actives dans le domaine du droit du commerce international et à promouvoir le respect de la légalité à l'échelon national et international dans ce domaine".

